

## **secretariat assemblees**

---

**Objet:** Réponse- Reconsidération - Justificatifs des rémunérations/frais/avantages des mandats désignés par le conseil communal depuis 2006

De : secretariat assemblees

Envoyé : mardi 16 janvier 2018 10:58

À :

Objet : RE: Demande de reconsidération de Demande au nom de la Liberté d'accès à l'information - Justificatifs des rémunérations/frais/avantages des mandats désignés par le conseil communal depuis 2006

Bonjour,

Vous trouverez, ci-dessous, le lien vers les rapports annuels (depuis 2006) de l'administration communale de Schaerbeek:

<http://www.schaerbeek.be/vivre-schaerbeek/organisation-politique-gestion-administrative-commune/documents-strategiques/rapports-annuels>

Les déclarations des élus, conformément à l'ordonnance sur la transparence des mandats, sont disponibles pour consultation sur rendez-vous au bureau des assemblées (Maison communale - Place Colignon - Bureau 1.17. - Tél: 02 244 71 17 - [sec\\_assemblees@schaerbeek.irisnet.be](mailto:sec_assemblees@schaerbeek.irisnet.be)). Ces déclarations sont uniquement en format papier. Vous pouvez avoir des copies de ces déclarations (0.15€/copie) conformément à l'article 3, §.4 du Règlement fixant les redevances sur les services librement demandés et la délivrance de documents administratifs du 20 décembre 2017.

Bien à vous,

Bureau des Assemblées/ Kantoort der vergaderingen Hôtel Communal | Gemeentehuis • Place Colignon | Colignonplein • Bur. 1.17 Tél./Tel. : 02/244 71 17 - [sec\\_assemblees@schaerbeek.irisnet.be](mailto:sec_assemblees@schaerbeek.irisnet.be)  
[www.schaerbeek.be](http://www.schaerbeek.be) • [www.facebook.com/1030be](https://www.facebook.com/1030be) • <http://twitter.com/achillecolignon>